Maintien en Emploi

Vous êtes salarié

Vous avez des problèmes de santé au travail ?
La cellule Maintien en Emploi peut vous aider.

Une équipe pluridisciplinaire

Chargé(e) de Maintien en Emploi

Médecin du Travail référent

Ergonome

Assistant(e) de service social

Assistant(e)

6 étapes pour vous accompagner

1. **Visite médicale** avec le médecin du travail : diagnostic des difficultés rencontrées.
2. Avec votre accord, le médecin du travail envoie une **fiche de signalement**.
3. Vous êtes moteur et appelez la Cellule Maintien en Emploi dans les 15 jours pour prendre un **premier rendez-vous**.
4. Début de l'**accompagnement** avec un chargé de maintien en emploi, en collaboration avec le médecin du travail.
5. Après chaque RDV, vous repartez avec un **plan d'actions** concernant les aspects médicaux, sociaux et/ou professionnels de votre situation.
6. **Concrétisation** de votre projet jusqu'à l'optimisation de votre situation.

Étude des différents projets professionnels

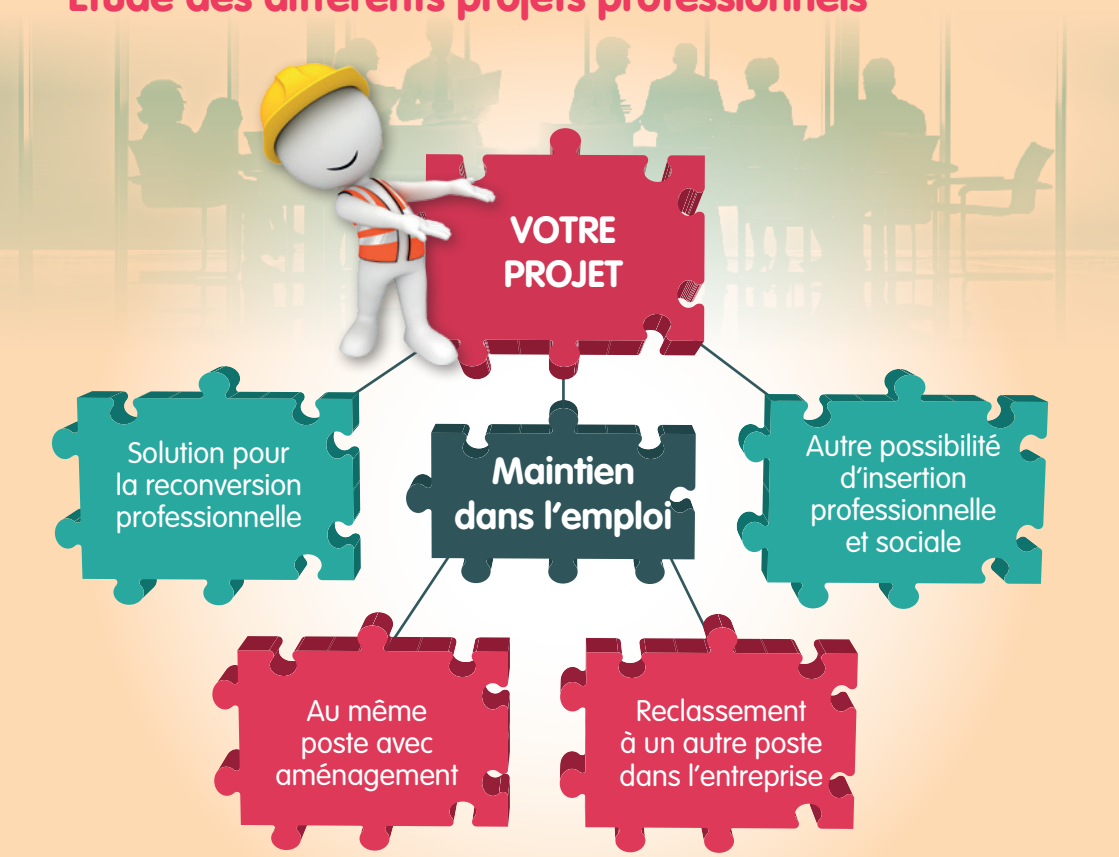

Au terme de cet accompagnement, nous assurerons un suivi du maintien de l'emploi.

aist la prévention active

Association Interprofessionnelle de Santé au Travail
www.aistlapreventionactive.fr

Suivez-nous !

réseau présanse prévention et santé au travail

Cellule de Maintien en Emploi
11, rue de Flamina - 63100 Clermont-Ferrand
aist.cme@aistlpa.fr

Assistante Sociale Maintien en Emploi
Amélie Sapage
04 43 11 02 62 - 07 77 00 13 25

Coordonnatrice Maintien en Emploi
Laurence Guittard
04 43 11 02 27 - 07 77 00 01 30

Ergonome Maintien en Emploi
Charline Souillard
04 43 11 02 44 - 06 35 13 30 97